

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Centre Éducatif Le Palais du Plaisir Inc.	Numéro de permis 2020086	Date d'inspection Le 15 février 2022	
Nom de l'établissement Garderie Centre Éducatif Le Palais du Plaisir Inc.		Numéro de téléphone (506) 284-2357	
Adresse 15 rue Valcourt Saint-Quentin NB E8A 2B5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est conforme pendant la visite.
- Les dossiers des enfants sont complets.
- L'établissement fournit une orientation positive aux enfants.
- La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, l'aire de changement de la couche et les dossiers des enfants.
- Les enfants ne sont pas sortis jouer dehors à cause du froid extrême.
- Observations :
Les nourrissons étaient à l'intérieur en train de jouer dans leur local à mon arrivée, diner et après la sieste.
2 ans : jeux libres et l'éducatrice à raconter une histoire aux enfants.
3 ans : construisait une cabane avec l'éducatrice.
4 ans : certains enfants bricolaient d'autre participait aux activités libres.
Chaque groupe à diner et le groupe 2-3 ans on fait la sieste.
Le groupe des après-classes sont à l'école pendant la visite.
- Discussion avec l'exploitante concernant la désignation, documentation et la planification.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 15 février 2022

Date

original signé par
Christina Ratté

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 15 février 2022

Date